



Chalets et Maisons Bois, le premier magazine grand public de l'architecture bois et de l'art de vivre bois.

Chalets et Maisons Bois s'adresse aux futurs propriétaires de maisons bois : il développe depuis 1997 une identité contemporaine en adéquation avec les attentes des prescripteurs de la construction bois.

Chalets et Maisons Bois met en avant des solutions innovantes dans la construction durable, l'extension de la maison (rénovation), la décoration, les matériaux ; le dossier « coups de cœur » vous propose un ensemble de projets architecturaux qui mêlent harmonieusement design et créativité.

#### Parution

Bimestrielle

#### Diffusion

48 000 exemplaires kiosque Presstalis

80 % France

20 % export

Promotion affichage réseau Médiakiosk

#### Site web

[www.chalets-maisons-bois.fr](http://www.chalets-maisons-bois.fr)

#### Lectorat/cible

Grand public et professionnels, 25-64 ans, actifs, CSP+. Une audience prescriptrice à fort pouvoir d'achat.

### Parutions Chalets et Maisons bois

#### n°48 déc 10/janv 11

parution le 2 déc., bouclage le 10 nov

#### n°49 fév. 11/mars 11

parution le 1<sup>er</sup> fév., bouclage le 10 janv

#### n°50 avr 11/mai 11

parution le 1<sup>er</sup> avr., bouclage le 10 mars

#### n°51 juin 11/juil. 11

parution le 1<sup>er</sup> juin., bouclage le 10 mai

#### n°52 août 11/sept 11

parution le 1<sup>er</sup> août, bouclage le 10 juil.

#### n°53 oct 11/nov 11

parution le 1<sup>er</sup> oct, bouclage le 10 sept

#### n°54 déc 11/janv 12

parution le 1<sup>er</sup> déc., bouclage le 10 nov

#### Les salons/événements

Maisons-Bois d'Angers



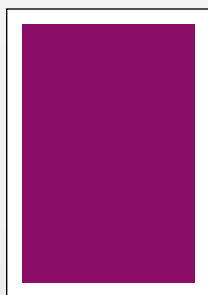
**Informations Techniques**

- Format de la revue : 230 x 300 mm
- Remise des ordres : 30 jours avant parution
- Remise des éléments techniques : fichier(s) format .eps et/ou .tif, jpg, pdf haute définition
- Création, conception, réalisation et photogravure : sur devis
- Impression : Offset, Quadri, trame 150, dos carré collé
- Délai d'annulation : 6 semaines avant parution



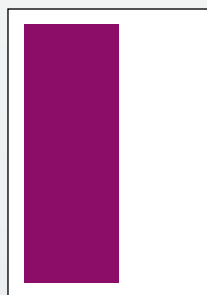
**Double page**

PP : 460 x 300 mm  
+ débord : 5 mm



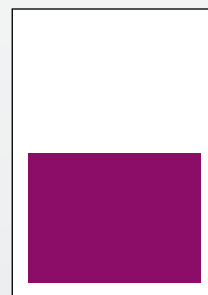
**Page**

PP : 230 x 300 mm  
+ débord : 5 mm



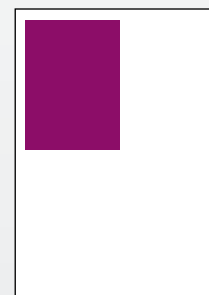
**1/2 page hauteur**

95 x 280 mm



**1/2 page largeur**

195 x 137 mm



**1/4 page**

95 x 135 mm

**Surfaces**

SURFACE	QUADRI
DOUBLE PAGE	5 500€
1 PAGE	2 800€
1/2 PAGE	1 800€
1/4 PAGE	1 050€

**Grille de remise**

Emplacement de rigueur	+ 10 %
Remise nouvel annonceur	- 5 %
Remise fidélité	- 5 %
Remise de couplage	- 10 %
Opérations spéciales, publi-reportages, tirés à part, panneaux...	nous consulter
Dossier constructeur	nous consulter
DÉGRESSIF DE VOLUME	
2 Parutions	- 10 %
3 à 4 Parutions	- 15 %
5 à 6 Parutions	- 20 %

**Emplacements préférentiels**

SURFACE	QUADRI
4 <sup>e</sup> de couverture	4 400€
2 <sup>e</sup> de couverture	3 500€
Face sommaire	3 300€
3 <sup>e</sup> de couverture	3 100€


**Remise professionnelle**

adressée aux annonceurs dûment mandatés par une agence

- 15 %

## Conditions générales de vente

- 1- Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation des présentes conditions de ventes.
- 2- Si un annonceur entend passer par un mandataire, ce dernier doit fournir un mandat écrit de l'annonceur. L'annonceur peut alors bénéficier de la remise professionnelle de 15%. Il demeure néanmoins responsable du règlement à l'égard de Rive Média même si le mandataire assure le relais financier.
- 3- Les dates de parution de la revue ne sont communiquées par Rive Média qu'à titre indicatif. Un ordre de rigueur pour un emplacement déterminé n'engage Rive Média que si cet ordre est confirmé par écrit ; Rive Média n'est pas responsable des retards, dans la distribution de ses publications, imputables à la poste ou aux messageries.
- 4- Toute annulation d'insertion doit parvenir, par écrit à Rive Média, 6 semaines avant la date de parution. En cas de non-respect des dates de remise des typons, l'annonce parue précédemment sera réutilisée. À défaut, la mention "emplacement réservé à..." (suivie du nom et adresse de l'annonceur) est imprimée à l'emplacement réservé et l'insertion est facturée aux conditions de l'ordre.
- 5- Rive Média et l'éditeur sont libres de refuser l'insertion d'une annonce sans avoir à justifier leur refus, conformément aux usages la presse.
- 6- L'annonceur et son mandataire dégagent Rive Média et l'éditeur des responsabilités civiles qu'ils pourraient encourir du fait des annonces publicitaires qu'ils ont fait paraître sur ordre, les indemniseront de tous les préjudices qu'ils subiraient, et les garantiront contre toute action des tiers à raison des insertions.
- 7- Tous nos prix s'entendent hors taxes, typons et cromalins fournis. Tous travaux supplémentaires seront facturés en frais techniques.
- 8- L'annonceur est seul responsable de la qualité des films ou des fichiers informatiques qu'il fait parvenir à Rive Média. Les pages d'un même cahier en quadrichromie sont tirées en Amalgame. Les tirages sont donc effectués au mieux sans garantie d'une fidélité absolue de reproduction des couleurs. En cas de problèmes techniques liés à des films dont les densités de couleurs ne sont pas conformes à la gamme GEU, Rive Média ne s'aurait être tenue responsable.
- 9- Rive Média décline toute responsabilité au sujet des typons et des documents qui n'auraient pas été retirés par l'annonceur ou son intermédiaire dans un délai de trois mois après sa dernière utilisation.
- 10- Les règlements doivent être effectués à 30 jours fin de mois date de parution au plus tard sauf accord particulier. Tout retard de paiement entraînera la suspension des parutions prévues et des pénalités du double de l'intérêt légal en vigueur. Les frais de procédure de recouvrements sont à la charge de l'annonceur.
- 11- Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée dans la semaine suivant la parution. En cas de litige, le tribunal de commerce de Paris est seul compétent.

	2, rue du Roule 75001 PARIS	<a href="http://www.rive-media.fr">www.rive-media.fr</a>
	Tél. 01 42 21 88 02 Fax. 01 42 21 88 44	S.A.R.L. au Capital de 20 000 € SIRET 411 490 253 00019 APE 744B

	<b>55</b>	<b>56</b>	<b>57</b>
	Février-mars 2012	Avril-mai	Juin juillet
Thème	Montagne	Maison à 150000€	Petites surfaces
Aménagement	Bardage	Cuisines et salles de bain	Terrasses bois
Focus	Récupération des eaux de pluie	Produits d'entretien et protection du bois Domotique	Protections solaires
Région	Les Alpes		Bretagne et littoral atlantique

	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>60</b>
	Août-septembre	Octobre-novembre	Décembre-janvier 2013
Thème	Maisons de vacances	Palmarès maisons bois 2012	Maisons BBC
Aménagement	Revêtements muraux	Chauffage bois	Revêtements de sol
Focus	Menuiseries et ouvertures de toits	Isolants	Poêles à bois
Région	PACA et Corse		

\* La rédaction se réserve le droit de modifier les sujets et leurs dates de parution.

	<b>Contact</b>	
<b>RIVE</b> m é d i a	Razvan Ursache 01 42 21 88 21 - r.ursache@rive-media.fr	Carine Reininger 01 42 21 89 05 - c.reininger@rive-media.fr